

FACE AUX DIFFICULTÉS, LA FRANCE AUX CÔTÉS DU LIBAN

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Liban

14 au 18 septembre 2014

Une délégation du groupe d'amitié France-Liban s'est rendue au Liban, du 14 au 18 septembre 2014. Elle était composée de : M. Jean Germain, président, M. René Beaumont, vice-président, Mme Christiane Kammermann, secrétaire, M. Bernard Fournier et Mme Catherine Génisson, membres du groupe.

Quatre ans après la dernière visite du groupe d'amitié au Liban, ce déplacement avait pour objectif de conforter les relations avec ce pays. Au-delà des liens historiques avec la France, le Liban est un partenaire culturel majeur. Ainsi, le Salon du livre de Beyrouth est le troisième événement littéraire francophone au monde. Élément moins connu, le Liban est également un pays avec lequel nos échanges économiques sont extrêmement denses. En effet, ils ont contribué pour 1,25 milliard d'euros à l'excédent de notre balance commerciale en 2013.

Démocratie parlementaire marquée par le confessionnalisme, le Liban est confronté depuis plusieurs années à **un défi majeur : la stabilisation de sa scène politique intérieure dans un contexte régional profondément marqué par les conflits du Proche-Orient.**

À l'instar du président du Conseil des ministres, M. Tammam Salam, nombre d'interlocuteurs ont apprécié la venue d'une délégation française alors même que le Liban se trouve dans une situation politique particulièrement difficile. Privé depuis plusieurs mois de Président de la République et éprouvé par une longue vacance gouvernementale (mars 2013-février 2014), le Liban doit affronter

les conséquences de la crise régionale majeure qui se déroule à ses frontières, le conflit syrien et l'agressivité de Daech.

À travers ses entretiens, la délégation souhaitait dresser un large panorama de la situation pour mieux comprendre les difficultés auxquelles ce pays ami doit faire face.

Le lundi 15 septembre, après avoir fait un point sur la situation des réfugiés de Syrie en présence de représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du programme européen « *Office humanitaire des Communautés européennes* » (ECHO), et après avoir procédé à un dépôt de gerbe en hommage aux 58 morts du contingent français dans l'attentat du Drakkar en 1983, la délégation s'est successivement entretenue avec les principaux représentants des forces politiques libanaises.



Rencontre de la délégation avec M. Tammam Salam, président du Conseil, en présence de M. Patrice Paoli, ambassadeur de France au Liban

Elle s'est rendue chez M. Fouad Siniora, ancien Président du Conseil des ministres, représentant du bloc parlementaire du « Courant du Futur », en présence de plusieurs députés.

Elle a ensuite été reçue au Grand Sérail, par M. Tammam Salam, président du Conseil des ministres, puis par M. Nabih Berry, président de l'Assemblée nationale. Un déjeuner de travail a réuni plusieurs députés autour de M. Abdelatif Zein, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et doyen de cette institution. Enfin, la délégation a été reçue à l'Assemblée nationale par M. Mohamad Raad, chef du bloc parlementaire du Hezbollah, avant de se rendre au siège du parti des Kataëb pour y rencontrer l'ancien Président de la République, M. Amine Gemayel, puis M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste et de répondre à l'invitation, dans sa résidence de Bnachee au nord du Liban, de M. Sleiman Frangieh, chef du courant des Marada.

Au lendemain de cette première journée, la délégation a effectué un déplacement au sud du pays, à Naqoura, siège du commandement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), afin d'évaluer la situation à la frontière méridionale. Au retour, elle a assisté à une réunion du comité de sécurité de la communauté française autour des services du consulat et de l'ambassade. Cette rencontre a permis de prendre pleinement conscience de la préoccupation sécuritaire de nos compatriotes. La délégation a ensuite rencontré les compatriotes et amis de la France lors d'une réception à la Résidence de France.



Rencontre de la délégation avec le général Éric Hautecloque-Raysz, (à gauche) chef d'État-major de la FINUL

Le mercredi 17 septembre, la délégation s'est entretenue avec le ministre des Affaires étrangères, M. Gebran Bassil, qui revenait de la Conférence de Paris organisée, le 15 septembre, à l'initiative de la France pour lutter contre Daech et le terrorisme dans la région.

Elle s'est ensuite entretenue avec plusieurs chefs spirituels : le Cheikh akl druze, le mufti de la République, au lendemain de son installation à cette fonction, le vice-président du conseil supérieur chiite ainsi que le patriarche grec-melkite catholique. Les sénateurs ont rencontré, à l'invitation du président du groupe d'amitié Liban-France, M. Michel Murr, autour d'un déjeuner offert en leur honneur, plusieurs parlementaires membres du groupe d'amitié, ainsi que de très nombreuses personnalités politiques et institutionnelles.

Enfin, la délégation a rendu visite au Général Michel Aoun et à M. Samir Geagea, personnalités souvent citées comme devant jouer un rôle majeur dans la perspective de la future élection présidentielle.

I. Un contexte régional aux fortes répercussions sur le Liban

A - La problématique des réfugiés de Syrie

Le conflit qui se joue aux frontières du Liban a des répercussions directes sur le pays du cèdre. On estime aujourd'hui que **ce sont près de 1,2 million de réfugiés syriens enregistrés, ou non**, qui sont établis sur le sol libanais et leur nombre continue à augmenter. Ces populations vivent dans des conditions de plus en plus précaires du fait de moyens financiers limités. Cette situation exceptionnelle a été assumée avec beaucoup de courage par le peuple libanais. Mais sa pérennisation, dans un pays d'environ 4 millions d'habitants, engendre des tensions entre les réfugiés et la population locale. Malgré l'aide internationale, l'accueil des réfugiés représente une lourde charge pour l'économie libanaise. Afin de soutenir le Liban, la France a contribué en 2013 à la mise en place du Groupe international de Soutien au Liban. Il permet d'octroyer des aides aux populations locales, afin qu'elles ne se sentent pas lésées. Malgré ces efforts, certains chiffres évoqués inquiètent nécessairement. Ainsi on estime que sur les 400 000 enfants en âge de scolarisation recensés, seulement 90 000 auraient accès à l'école.

B - La présence préoccupante des groupes terroristes

C'est dans ce contexte difficile que, début août, la ville d'Ersal, dans le nord-est du pays, a été temporairement prise d'assaut par des éléments de Daech et du Front al-Nosra, entraînant la mort de plusieurs soldats et de nombreux civils, tandis qu'une trentaine de militaires et policiers étaient pris en otage. Daech a revendiqué la décapitation de deux d'entre eux au moment où la délégation était en mission.

Les violences induites par la crise syrienne se sont également traduites par de nombreux accrochages, avec, en toile de fond, un débat sur le soutien de certains partis au régime syrien et sur la poursuite de la politique de « dissociation », qui prévalait ces dernières années pour préserver le Liban d'intervention dans le conflit de son voisin.

Le soutien international à l'armée libanaise s'est exprimé dans diverses enceintes, notamment lors de la conférence de Rome de début juin 2014. S'agissant du don de 3 milliards de dollars annoncé par l'Arabie saoudite en décembre 2013 pour l'achat de matériel français au profit de l'armée libanaise, la délégation a eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises que la France était prête, pour ce qui la concerne, à le mettre en œuvre dès que possible.

II. Une situation institutionnelle instable

Depuis le 25 mai 2014, le Liban est entré dans une période de vacance de la présidence de la République, à la suite de la fin du mandat de M. Michel Sleimane. La Constitution libanaise prévoit que le Président de la République est élu par les députés, à la majorité des deux tiers, au premier tour, puis à la majorité absolue aux tours suivants.

Au moment de la visite de la délégation, les députés avaient été convoqués à treize reprises afin de procéder à cette élection.

En effet, l'absence volontaire d'une partie des députés libanais n'a pas permis d'atteindre le quorum, à l'exception de la première séance, le 25 avril, durant laquelle les députés ont pu se prononcer, mais pas de façon décisive.

La présidence étant vacante, les pouvoirs du président ont été transférés au gouvernement, conformément aux dispositions de la Constitution libanaise. Or, le cabinet de M. Tammam Salam n'a été formé qu'en février 2014, après plus de dix mois de blocage.

À cette situation complexe déjà connue par le passé, vient s'ajouter le fait que le Parlement devrait légalement lui aussi être soumis, d'ici la fin de cette année à un renouvellement. En effet, en mai 2013, les députés, dans le contexte de crise gouvernementale, avaient décidé de proroger leur mandat de dix-sept mois, soit jusqu'au 20 novembre 2014. Se pose donc aujourd'hui la question de la tenue de ces élections alors que s'opposent les partisans du respect du calendrier, d'une part, et ceux d'une prorogation du mandat des députés pour permettre l'élection d'un nouveau Président de la République, d'autre part.

Cette difficulté institutionnelle doit se lire au regard du système libanais, qui fonctionne sur le fondement d'une répartition confessionnelle, non établie par la Constitution mais toujours respectée, de nombreuses fonctions. Il en va ainsi des trois principales magistratures : la présidence de la République devant revenir à un maronite (chrétien), la présidence de la Chambre monocamérale à un chiite et la présidence du Conseil des ministres à un sunnite.

La délégation a pu mesurer la difficulté des échéances actuelles tout en notant de la part de tous les interlocuteurs le constant appel au dialogue, à l'entente et au respect du consensus libanais.

III. Un quotidien entre difficultés et espoir

La crise régionale ne peut pas être sans répercussion sur le quotidien des Libanais. Ainsi, selon une estimation de la Banque mondiale, le conflit syrien aurait entraîné une baisse de 2,9 % par an du PIB libanais depuis 2012. On peut signaler que le tourisme, un des secteurs clés de l'économie libanaise, subit tout particulièrement la dégradation du climat sécuritaire.

De même, malgré des efforts faits ces dernières années pour tenter de résoudre les difficultés récurrentes de plusieurs réseaux, ceux-ci demeurent marqués par des carences qui rythment le quotidien des Libanais.

Ainsi qu'il s'agisse de la fourniture d'eau ou d'électricité, les problèmes d'adduction et les coupures sont très fréquents. Lors de plusieurs de ses entretiens, la délégation a constaté que les coupures d'électricité étaient fréquentes et que la continuité de l'alimentation tenait le plus souvent à l'utilisation d'un générateur.

Ces problèmes ont été amplifiés par les besoins liés à la présence de plus d'un million de réfugiés sur le territoire libanais. L'ensemble des réseaux du pays n'ont pas été initialement conçus pour répondre aux besoins d'une population supplémentaire aussi soudaine.

Dans un autre domaine, on constate que le processus décisionnel libanais est nécessairement affecté par les blocages politiques de ces derniers mois. C'est ainsi qu'on peut redouter que les lenteurs ou les rigidités qui naissent de cette situation n'aboutissent à terme à détourner un certain nombre de programmes ou de partenariats. Les difficultés que le Liban éprouve rejouent donc directement sur sa population.

Cependant des motifs d'optimisme sont à relever. Sans minimiser les importantes difficultés que rencontre le Liban, la délégation a constaté **l'esprit de responsabilité** des acteurs politiques rencontrés, et elle veut croire que le Liban surmontera ses difficultés.

Il faut rappeler, concernant l'élection du Président de la République, que le dernier Président élu l'avait été après une vingtaine de tours. De même concernant la situation sécuritaire, le pays, par le passé, a eu à affronter des déchirements internes qu'il a réussi à surmonter. On peut donc avoir espoir dans la volonté de tous de lutter contre un péril externe que notre pays a également à combattre.

Dans ce domaine, le Liban pourra toujours compter sur ses amis qui n'ont cessé de le soutenir, à l'image du groupe de soutien international lancé en septembre 2013, à New York, à l'initiative de la France.

Cependant, une des clefs de ces succès à venir tiendra également dans la prise de responsabilité des interlocuteurs libanais qui doivent trouver entre eux dans le dialogue les solutions pour le bien des Libanais.

*

Au terme de cette mission, la délégation souhaite particulièrement remercier MM. Nabih Berri, président du Parlement et Michel Murr, pour l'accueil qu'ils lui ont réservé ainsi que Son Exc. M. Patrice Paoli, Ambassadeur de France, et à travers lui, l'ensemble des services de notre ambassade.

Composition de la délégation



M. Jean GERMAIN
Président du groupe
Sénateur
d'Indre-et-Loire (SOC)



M. René BEAUMONT
Vice-président du groupe
Sénateur
de Saône-et-Loire (UMP)



Mme Christiane KAMMERMANN
Secrétaire du groupe
Sénateur des Français
établis hors de France (UMP)



M. Bernard FOURNIER
Membre du groupe
Sénateur
de la Loire (UMP)



Mme Catherine GÉNISSON
Membre du groupe
Sénatrice
du Pas-de-Calais (SOC)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_597.html